



VISITE INOPINEE DU MINISTRE DES FINANCES DANS LES DIFFERENTES DIRECTIONS



Dans le cadre de l'assainissement des régies financières, le Ministre des Finances et du Budget Monsieur **ISSA MAHAMAT ABDELMAMOUT**, accompagné des inspecteurs généraux des Finances et du Coordonateur des Forces d'Appui aux Régies, a effectué une visite inopinée le 15 Août 2018 dans quelques Directions du Ministère, il s'agit de l'Agence Nationale d'Investigation Financière, le Bureau des Douanes de N'Gueli, la Direction Générale de Trésor et de la Comptabilité Publique et la Direction de la Dette.

La visite a débuté par la Direction de l'ANIF, le Ministre a instruit le Directeur de l'ANIF de travailler en symbiose avec l'Inspection des Finances et la Force d'Appui aux Régies afin de redresser et recouvrer les recettes de l'Etat.

Après la Direction de l'ANIF le cap a été mis sur le Bureau des douanes de N'Gueli. Le Ministre et son staff ont fait un arrêt sur le pont qui relie le Tchad et le Cameroun.



Dès sa descente, le Ministre a constaté des fraudes qui se font aux vues et aux su des Douaniers et des agents de la sécurité. Séance tenante le Ministre a relevé l'agent de la FAR. Quelques bureaux de dédouanement des containers ont été aussi visités avant de donner des fermes instructions au Directeur Général des Douanes sur la malhonnêteté de certains agents qui engendre des déperditions des recettes.



En suite, le cortège du Ministre s'est rendu à la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique où le ministre s'est entretenu avec les agents et les Responsables

de la dite Direction. Lors de cet entretien le Ministre a relevé certaines pratiques peu orthodoxes des agents du trésor, qui appellent les commerçants et les arnaquent,. Une mission de contrôle passera de temps en temps pour démasquer les agents indéliçats qui ternissent l'image du trésor.

Pour lui, l'orthodoxie financière doit être de mise, l'heure n'est pas à la tolérance, plus de marchandage et d'autres pra-





La visite a pris fin à la Direction de la Dette où le Ministre a échangé avec la mission d'audit de la Dette. Le Ministre a demandé aux inspecteurs des Finances de se joindre au comité de pilotage de l'audit de la dette. A la fin de cette visite le Ministre des Finances et du Budget s'est exprimé en ce terme : « nous avons constaté au niveau de la douane que les agents fonctionnent comme ils veulent et travaillent très mal, ils liquident parfois sans apprécier les dossiers ce faisant et beaucoup de recettes nous échappent. Nous avons aussi constaté devant les douaniers, les policiers et les militaires les gens trafiquent des produits toxiques, séance te-



nante nous les avons démissionnés de leurs fonctions. Nous sommes accompagnés par le Directeur de l'Agence Nationale d'Investigation Financière, qui est un instrument de décision comme le Ministère des Finances et du Budget est dépositaire de l'exécution du budget de l'Etat en dépense et recette. Nous engageons dans beaucoup de choses l'Etat par des accords de financement, contractons des dettes par des lettres de garantie et donc il faut des structures de décision comme l'ANIF qui nous permet de savoir avec qui nous traitons. L'équipe de l'Inspection Générale des Finances a été renforcée par trente(30) vérificateurs qui iront partout où les choses fonctionnent mal redresser ».

C'est la première visite du Ministre depuis sa prise de fonction.

MISSION D'EVALUATION DU PROGRAMME D'APPUI BUDGETAIRE DE LA BAD AU TCHAD



Le Directeur Général Adjoint du Ministère des Finances et du Budget Monsieur **SOUARIBA GONFOULI** a présidé une réunion de restitution le 17 août 2018 dans la salle de réunion du Ministère. Le Directeur Général Adjoint a introduit l'économiste en chef du Département Monsieur **ALASANE DIABATE** pour présenter de manière succincte la mission de préparation d'appui aux réformes économiques (PARE).

Le contexte économique tchadien depuis 2014 est durement affecté par la baisse du cours de pétrole qui représente la première source de devises du pays. Par ailleurs, en raison de la menace terroriste dans la région du sahel et du Lac Tchad, le Gouvernement Tchadien doit faire face à d'importantes dépenses sécuritaires. En outre, le pays accueille plus de 750 000 réfugiés et plus de 130 000 déplacés et retournés.

Par conséquent, il est crucial que le Tchad met en œuvre des réformes de consolidation budgétaire et de diversification économique. Celles-ci contribueront, malgré les chocs externes, à créer un espace budgétaire permettant une meilleure préservation des dépenses sociales ainsi que la mise en œuvre du programme de développement et de diversification économique du pays, qui conduira à la réduction de sa dépendance à la rente pétrolière.

Pour ce qui concerne la structure, le PARE qui s'exécute sur la période 2018-2019 et ferait l'objet d'un décaissement unique en 2018 se présente sous deux composantes :



Composante1 : amélioration de la gestion des finances publiques :

- Amélioration de la mobilisation des ressources fiscales ;
- Amélioration de la gestion des dépenses publiques.

Composante2 : amélioration des climats des affaires et des investissements :

- Amélioration du cadre réglementaire et institutionnel ;
- Amélioration de la gouvernance du secteur de l'énergie.

Selon le Représentant de la BAD, il y a une nette amélioration à ses composantes mais il reste encore un grand effort à fournir car la mise en œuvre est timide.

On note quelques réalisations à savoir :

- La création d'une équipe mixte de contrôle DGI/DGDDI ;
- La mise en place de 4 contrôleurs financiers délégués et 4 agents vérificateurs déployés dans les établissements publics ;
- La nomination de 3 Directeurs Techniques de l'ARMP ;
- La prise de décret Présidentiel mettant en place les procédures applicables aux bons de commande publics.

Les composantes non réalisées sont entre autres :

- La signature d'un arrêté interministériel conjoint N°012/PR/MATDHUI définissant les conditions d'obtention des permis de construire ;
- L'adoption du nouvel organigramme de la SNE.

La mission d'appui budgétaire suggère au Gouvernement de poursuivre le travail de l'amélioration de la solde par l'audit ; de redéployer d'autres contrôleurs financiers délégués et d'autres agents vérificateurs supplémentaires dans les établissements Publiques ; de déployer un contrôleur financier délégué et agent vérificateur au Ministère de la Santé et au Ministère de l'Education.

La Mission demande au PARE d'envoyer son rapport et les termes de références à la BAD pour l'aider à écrire aussi son rapport.

La mission a aussi fait une restitution au Ministre des Finances et du Budget en présence du Représentant de la BAD.

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ORDRE NATIONAL DES PROFESSIONNELS COMPTABLES DU TCHAD



L'Ordre national des professionnels comptables du Tchad (ONPCT), a organisé le samedi 18 août 2018 son assemblée générale ordinaire. Cette première assemblée après l'installation du bureau exécutif de l'ONPCT en janvier 2017, vise à examiner l'ensemble des activités menées pour ce premier mandat.

Les membres de l'ONPCT, ont procédé à la validation du Rapport moral et financier de l'année 2017, à la présentation et validation du Budget et du plan d'action de l'année 2018. Il est aussi question de la présentation et d'amendement du code éthique, et de l'élaboration du Manuel de Contrôle Qualité.

M. Nendigui Jean Paul, président de l'ONPCT, a dans son allocution souligné que l'ordre est au service des entreprises et de l'économie du pays dominé par le secteur informel. « *Par nos actions, nous sommes censés contribuer à la qualité de l'information financière, contribuer également à la bonne prise de décision par les entreprises et l'instauration d'une meilleur gouvernance* », souligne-t-il.

M. Souariba Gonfouli, Directeur Général Adjoint du ministère des Finances et du Budget, représentant le ministre à cette assemblée a dans son d'ouverture s'est prononcé en ce terme : « vous serez amené pendant vos assises à entériner le Code Ethique et le Manuel de Contrôle Qualité qui ont été déjà validés par vos pairs en vue de garantir la fiabilité de l'information financière dans l'écosystème OHADA.

Vous devrez donc, en tant que "Ordre National" faire appliquer scrupuleusement, de par votre autorité, toutes ces Normes Professionnelles internationales par tous les Experts-Comptables. Car en tant que partenaire technique du Gouvernement, vous contribuez fortement à l'assainissement du climat des affaires, à l'accroissement de l'assiette fiscale, à la lutte contre le secteur informel et le blanchissement des fonds détournés ».